



DETAR 226

NETTOYANT DÉSINCRUSTANT ACIDE
MOUSSANT

**PAR CANON A MOUSSE ou SYSTÈME LANCE A MOUSSE
POUR USAGES PROFESSIONNELS**

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation en eau déminéralisée, à base d'ACIDES MINÉRAUX, agents de surface non ioniques

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
MASSE VOLUMIQUE	: 1120 g/l +/- 20g/l.
COULEUR	: Incolore
ODEUR	: Faiblement acidulée.
REACTION CHIMIQUE	: Fortement acide.
pH pur	: 0,8 environ
pH à 5 % DANS L'EAU	: 1,70 environ
pH à 1 % DANS L'EAU	: 2,15 environ
INFLAMMABILITE	: ININFLAMMABLE

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- Produit acide concentré.
- Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- Non inflammable.
- Fort pouvoir oxydant actif vis-à-vis des dépôts de matières organiques.
- Désincruste et solubilise les dépôts composés de protéines, d'albuminoïdes agglutinées ou coagulées, de sucres, de matières amylacées.
- Attaque les dépôts minéraux, les tartres (calcaires, phosphates de calcium, combinaison matières protéiques-calcaire : " pierre de lait ").
- Convient pour le nettoyage des matériels en acier inoxydable, verre, matières plastiques.
- L'application par canon à mousse assure une méthode particulièrement économique et visualisable pour le nettoyage des grandes superficies, de plus, sur le plan de la sécurité, alors que la pulvérisation peut donner lieu à l'émission d'aérosols invisibles susceptibles d'être inhalés, la mousse évite la formation de brouillards acides.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- S'applique sur les surfaces à nettoyer à l'aide d'une pompe haute pression (50 à 150 bars), munie d'un canon à mousse alimenté en eau froide, le produit étant disposé dans le bac d'alimentation du canon.
- La concentration en produit en sortie du diffuseur est selon les réglages de l'ordre de 3 à 4 %.
- Pulvériser la mousse horizontalement, du bas vers le haut, pour permettre son accrochage.
- Laisser agir pendant 5 à 10 minutes selon l'état des surfaces.
- Rincer du haut vers le bas, d'abord à haute pression, puis effectuer un rinçage final abondant à basse pression pour obtenir des surfaces brillantes.
- Dans le cas des surfaces particulièrement entartrées, répéter l'application une deuxième fois.
- Terminer par un rinçage à l'eau claire.

NOTA : Comme tout nettoyant ou détergent acide, ne pas mettre ce produit pur dans les plans d'eau, en présence de poissons ou au contact de végétaux à conserver.

A l'application, le produit subit une neutralisation par les tartres et oxydes qu'il dissout.

RECOMMANDATIONS



Contient de
L'ACIDE NITRIQUE

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

Contient

- Moins de 5 % d'agents de surface non ioniques.
- Ne pas mélanger ou mettre au contact avec des alcalins forts ou de l'eau de javel (chlore). Refermer l'emballage après chaque utilisation.
- Protéger du gel au stockage.
- **Produit fortement ACIDE : ne pas utiliser sur métaux en alliages légers, surfaces peintes, matières plastiques et autres surfaces sensibles aux produits acides.**

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.

Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Z.A. NEVERS ST ELOI – 27, Rue des Grands Prés – 58000 NEVERS – France - SIRET : 408 432 417 00017 – RCS 96B140
www.prodic-diffusion.com – info@prodic-diffusion.com
Tél : 03.86.23.96.13 - Fax : 03.86.23.96.03



DESOUYDANTS ACIDES ALCALINS SOLVANTS DEGRAISSANTS NETTOYANTS
PHOSPHATANT DECAPANTS AEROSOLS DESINFECTANTS
ABSORBANTS GRAISSES LUBRIFIANTS PROTECTEURS TRAITEMENTS DE SURFACES
INSECTICIDES RATICIDES REPULSIFS SAVONS SHAMPOINGS CARROSSERIES